

EDITO



Sobriété énergétique, résilience, bâtiment énergivore, véhicule hybride, bouclier tarifaire, empreinte et bilan carbone... sont autant de mots qui entrent dans notre langage courant. Ils ont surtout pour effet de frapper durement nos dépenses personnelles et les finances publiques.

Les pouvoirs publics ont fixé un objectif de 10 % de réduction de la consommation énergétique de la France, afin de limiter le risque de coupures d'électricité ou de pénurie de gaz cet hiver, mais n'ont pas encore retenu de boucliers tarifaires pour les communes.

Chacun à son niveau doit engager des actions concrètes d'efficacité énergétique, contribuer au développement d'énergies renouvelables, adapter sa consommation et ses habitudes de vie au changement climatique.

Mais ces actions à court terme ne doivent pas seulement remplacer les actions à moyen et long terme. Nous devons nous inscrire dans le temps, prendre durablement de nouvelles habitudes, modifier nos modes de consommation...

Malgré le retour de nos contrats communaux aux tarifs réglementés, le prix de l'électricité et de l'éclairage public va être multiplié par plus de quatre dès le 01 janvier 2023. Le tarif des pellets a triplé au cours des derniers mois. A ce rythme-là, s'éclairer et se chauffer va devenir un luxe.

Nous avons tous constaté et subi ces augmentations de tarifs, parfois purement spéculatives, galéré pour trouver de l'essence ou du fioul, investi dans le chauffage au bois ou les pompes à chaleur en espérant faire des économies, limité nos déplacements, adhéré au télétravail, etc...

Dans ce contexte, le conseil municipal a consacré toute une séance de travail à la recherche de solution pour réduire notre empreinte carbone et maîtriser nos dépenses énergétiques. Ces mesures vont forcément impactées notre quotidien.

Les premières pistes de réflexion s'orientent, à l'image de nombreuses autres communes, à réduire voire éteindre l'éclairage public une partie de la nuit (de 23 H. 00 à 05 H. 00), ne plus éclairer les bâtiments publics, limiter les illuminations de Noël, réduire le chauffage des locaux inoccupés voire restreindre leur utilisation.

Bien entendu, pour préserver la santé et le confort de nos enfants, la température dans les salles de classe et au périscolaire restera à un niveau agréable.

D'autres pistes de réflexion sont sur la table : remplacer toutes les vieilles ampoules par des leds, isoler les combles perdus, installer des détecteurs de présence dans les couloirs, équiper les toitures de nos grands bâtiments publics de panneaux photovoltaïques, optimiser l'utilisation des locaux et réduire le chauffage...

Ces indispensables mesures s'imposent à nous d'autant plus que les années successives de sécheresse ont fortement endommagé notre forêt communale avec le dépérissement des hêtres et les attaques des scolytes sur les épicéas. Les fortes pluies d'un jour en avril ont endommagé et raviné nos chemins d'exploitation.

Ces différents phénomènes creusent le fossé entre des recettes en diminution et des dépenses en forte augmentation. Inutile d'être un expert en climatologie pour constater que le dérèglement climatique se vérifie au quotidien sur notre belle planète.

Osons croire que nos efforts individuels et collectifs nous permettent de maîtriser au mieux les coûts et surtout préserver notre environnement.

Simon SCHMIDT
Maire d'Oermingen

Etat-Civil



DECES

Entre le 01 mai 2022 et le 30 octobre 2022

KIEFER née MURER Hermine, 80 ans
Décédée le 11 juillet 2022 à Oermingen
Ayant demeuré 30, rue des Alliés

FRAT née BELLOTT Armande, 104 ans
Décédée le 08 septembre 2022 à Oermingen
Ayant demeuré 27, rue des Alliés

NULLANS Daniel, 63 ans
Décédé le 20 septembre 2022 à Oermingen
Ayant demeuré à SARRE-UNION

WEBER Jean Luc, 60 ans
Décédé le 01 octobre 2022 à Oermingen
Ayant demeuré 21, rue des Alliés

NAISSANCES

Entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 octobre 2022

SCHERRER LERBSCHER Anna,
Née le 07 juillet 2022 à Sarreguemines,
Fille de Scherrer Cyril et Lerbscher Léa
Demeurant 9 A, rue de la Mairie

BAILLY Helena,
Née le 31 juillet 2022 à Saverne,
Fille de Bailly Yannick et de Berton Laura
Demeurant 11, rue du Stade



MARIAGE

Entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 septembre 2022



Le 10 septembre 2022
Sébastien LIZZI et
Orélie DOMMERGUE

Souhaitons la bienvenue Aux nouveaux arrivants dans la Commune

Mme LEDEVIN Romane
8, rue des Alliés

M. HAUCK Billy
Mme LERBSCHER Léa
9A, rue de la Mairie

M. et Mme BAILLY Yannick
11, rue du Stade

M. FUSS Mike
Mme EHROHLT Fanny
23, rue des Alliés

M. IMHOFF Guillaume
7Bis, rue de Voellerdingen

Mme REEB Dominique
et ses enfants
7, rue de la Mairie

M. DEMMERLE Franck
2, rue des Alliés

Mme GROSS Barbara
1, rue de Herbitzheim



La Municipalité honore ses aînés



M. BACHMANN Aloyse, 80 ans,
le 28 mai 2022



M. LENHARD Gustave, 85 ans,
le 03 juin 2022



M. HOFFMANN Albert, 80 ans,
le 03 juillet 2022



M. KIEFER Alain, 85 ans
le 16 août 2022



Mme DEBES Marie-Claire, 85 ans,
le 17 septembre 2022



Mme SCHMITT Mathilde, 90 ans
le 16 septembre 2022



M. KALIS Bernard, 80 ans
le 12 octobre 2022



Mme MULLER Erika, 85 ans
le 18 octobre 2022

ZOOM sur...

Les nouveaux locaux de deux entreprises locales !

L'entreprise SYL Services
a installé ses bureaux et son atelier au :
5 B, rue du Stade



L'atelier KYM et un fil
a ouvert son nouveau magasin au :
14, rue de la Mairie



Anniversaires + 75 ans

OCTOBRE 2022



M. KALIS Bernard, 80 ans

- 98 ans M. Hagemann Albert né le 13.10.1924
- 97 ans Mme Wecker née Sunder Monique le 04.10.1925
- 85 ans Mme Muller née Koepfel Erika le 18.10.1937
- 82 ans M. Bourdin Louis né le 28.10.1940
- 81 ans M. Kappes Jean né le 05.10.1941
- 81 ans Mme Buda née Hertzog Anne le 31.10.1941
- 80 ans M. Kalis Bernard né le 12.10.1942
- 80 ans Mme Kappes née Schitter Albertine le 19.10.1942
- 80 ans M. Bloesing Théo né le 31.10.1942
- 79 ans M. Wittmann René né le 24.10.1943
- 76 ans Mme Bourdin née Burger Hannelore le 27.10.1946
- 75 ans M. Klein Raymond né le 27.10.1947
- 75 ans M. Schmitt Joseph né le 27.10.1947

NOVEMBRE 2022

- 92 ans M. Ehrhardt Charles né le 09.11.1930
- 86 ans Mme Semler née Altmeyer Solange le 06.11.1936
- 83 ans Mme Gapp née Doucey Nicole le 20.11.1939
- 82 ans Mme Lenhard née Dallem Josiane le 14.11.1940
- 82 ans Mme Beyer née Michel Elsa le 28.11.1940
- 81 ans M. Muller Jean-Pierre né le 13.11.1941
- 78 ans Mme Bourdin née Lohmann Irma née le 27.11.1944
- 76 ans M. Becher Daniel né le 07.11.1946
- 76 ans Mme Lieb née Nonnenmacher Frieda le 12.11.1946
- 76 ans Mme Haury née Bach Marie-Louise le 14.11.1946



M. BLOESING Théo, 80 ans

DECEMBRE 2022



M. BOURDIN Michel, 80 ans

- 88 ans Mme Wilhelm née Hagemann Hélène le 30.12.1934
- 86 ans M. Hengel Gilbert né le 23.12.1936
- 85 ans Mme Schreiner née Pastor Annette le 02.12.1937
- 84 ans M. Bachmann Charles né le 07.12.1938
- 81 ans M. Buda Albert né le 03.12.1941
- 80 ans M. Bourdin Michel né le 08.12.1942
- 79 ans M. Haury Helmuth né le 21.12.1943
- 77 ans M. Walterspieler André né le 10.12.1945
- 76 ans Mme Gerber née Pastor Marie le 12.12.1946
- 75 ans M. Dehlinger Jeannot né le 06.12.1947
- 75 ans Mme Kormann née Kiefer Agnès née le 12.12.1947

JANVIER 2023

91 ans	M. Guerrero Jean né le 12.01.1932
90 ans	M. Meyer Raymond né le 05.01.1933
87 ans	M. Kappes Norbert né le 21.01.1936
80 ans	M. Lehnert Gilbert né le 17.01.1943
78 ans	M. Bloesing Gérard né le 09.01.1945
77 ans	M. Lang Edmond né le 19.01.1946
77 ans	Mme Lehnert née Kany Monique le 29.01.1946
76 ans	M. Lieb Charles né le 29.01.1947

FEVRIER 2023

96 ans	Mme Stutzmann née Bach Emilie le 09.02.1927
92 ans	M. Schmitt Emile né le 03.02.1931
91 ans	Mme Nehlig née Dahlet Denise le 15.02.1932
90 ans	Mme Guerrero née Mira Yvonne le 08.02.1933
89 ans	M. Dahlet Emile né le 15.02.1934
88 ans	Mme Weber née Loudig Marie-Antoinette le 24.02.1935
87 ans	Mme Semler née Dorckel Nicole le 12.02.1936
86 ans	Mme Guerlach née Dorckel Georgette le 04.02.1937
84 ans	Mme Forthoffer née Debes Marie le 03.02.1939
82 ans	Mme Bauer née Lehnert Lucie le 13.02.1941
81 ans	Mme Schnepf née Ehrhardt Jeanne le 03.02.1942
80 ans	Mme Reeb née Zint Agnès le 06.02.1943
75 ans	Mme Orditz née Lang Brigitte le 18.02.1948
75 ans	Mme Hoffmann née Dorckel Gisèle le 25.02.1948



Mme BLOESING Isabelle,
80 ans

MARS 2023

91 ans	Mme Ehrhardt née Martzloff Lydia le 28.03.1932
87 ans	M. Jung Martial né le 14.03.1936
87 ans	Mme Muller née Bour Eugénie le 28.03.1936
85 ans	M. Lehnert Gérard né le 18.03.1938
80 ans	M. Hoffmann Jean-Pierre né le 19.03.1943
80 ans	Mme Bloesing née Bour Isabelle le 21.03.1943
79 ans	M. Nehlig Gilbert né le 20.03.1944
78 ans	M. Stenger Jean né le 29.03.1945
77 ans	Mme Greiner née Bachmann Marie-Jeanne le 18.03.1946
76 ans	Mme Meyer née Reinbold Denise le 21.03.1947
75 ans	M. Kirsch Jean-Paul né le 15.03.1948

1. Rapport 2021 du cycle de l'eau

Pour l'année 2021, les principaux chantiers ont porté sur :

- La réalisation d'une étude de faisabilité du projet de restauration de la continuité écologique de l'Eichel et de gestion des ouvrages, dont le site du moulin d'Oermingen,
- La réalisation d'une étude de dangers et l'élaboration du dossier réglementaire du barrage du Grentzbach, dont le bon fonctionnement permet de limiter les débordements de l'Eichel.

L'état chimique et écologique de l'Eichel est classé comme médiocre, d'où la nécessité de mettre en œuvre un ambitieux programme de travaux et d'aménagement pour permettre à ce cours d'eau de retrouver son bon état.

2. Cession de terrains à bâtir

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser la vente du terrain à bâtir à M. et Mme BELLOTT Christian d'Oermingen : lot 3 d'une surface de 5,43 ares au prix total TTC de 26.607,- €.

3. Nomenclature comptable M57

La nouvelle nomenclature comptable M57 du budget principal et des budgets annexes sera applicable à compter du 01 janvier 2023.

4. Création de sentiers pédestres

Le projet d'aménagement de sentiers pédestres permettra de relier les différents quartiers du village en site propre et sécurisé.



Le FEADER au titre de plan de relance européenne et la Région Grand Est financent cet investissement à hauteur de 70 %.

La mission complète de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ces travaux d'aménagement de sentiers pédestres est confiée au bureau d'études ADL Ingénierie.



Leur taux de rémunération est fixé à 5 % pour l'ensemble de leurs prestations sur une estimation prévisionnelle de travaux de 263.792,45 € HT.

5. Gestion des ressources humaines

Mme Catherine REEB est engagée dans le cadre d'un CUI - CEC, à temps partiel de 21 heures par semaine, pour une durée déterminée d'un an, à compter du 01 août 2022.

Pour assurer le taux d'encadrement pendant la période des grandes vacances scolaires, Mme Océane JEANNIN est embauchée du 16 au 30 août 2022.

6. Contrôle du droit des sols

La commune d'Oermingen a adhéré en 2015 à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), qui peut exercer notamment la mission de contrôle des travaux et la conformité des autorisations d'urbanisme.

Un forfait annuel est acquitté au premier semestre dont le montant est calculé à partir d'un nombre d'actes prédéfini par la commune en fonction de ses besoins ; le tarif unitaire de l'acte est fixé à 180 €.

7. Valorisation du patrimoine bâti

M. FEUERSTEIN Alexandre perçoit une aide de 571,50 euros pour les travaux de rénovation des façades de la maison sise 17, rue des Romains.



8. Divers

Le conseil municipal décide de :

- Remettre à l'agent retraité, Mme Marguerite LEULLIER, des bons d'achat pour les quatre années passées au service de la collectivité, d'une valeur totale de 100,- €,
- Remettre au directeur de l'école, M. Yannick SYLVANIE, des bons d'achat pour les seize années passées au service des écoles, d'une valeur totale de 400,- €.

• Délégation pour dépôts de plainte

Lors d'un dépôt de plainte auprès des services de la gendarmerie, l'adjoint au maire doit disposer d'une délégation de signature signée du maire, notamment dans les affaires relevant de la dégradation de mobiliers urbains. Les délégations des adjoints seront actualisées avec effet immédiat.

• Autres divers

Les points suivants sont évoqués :

- Désignation des assesseurs du bureau de vote du second tour des élections législatives,
- Implication des membres de la commission de l'aménagement urbain et de l'environnement dans la définition du cahier des charges de l'aménagement des sentiers pédestres,
- Signalement à faire au SDEA sur des prélèvements d'eau intempestifs sans autorisation à partir d'un poteau d'incendie de la Cité,
- Organisation d'un moment de convivialité, le mercredi 07 juillet 2022 à 20 H. 30 en mairie, pour honorer l'agent faisant valoir ses droits à la retraite et le directeur des écoles bénéficiant d'une mutation...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

1. Enfouissement des réseaux RD919

Le bureau d'études ADL Ingénierie a finalisé le dossier technique des travaux, les opérations de terrassement, la mise en souterrain de la basse tension, des réseaux de téléphonie et de l'éclairage public.

Considérant l'opportunité du chantier de réfection du pont de l'Eichel pour réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux secs, le conseil municipal décide :

- D'engager des travaux d'enfouissement de tous les réseaux aériens de la rue de Voellerdingen, pour un montant total HT estimé à 15.965,00 €,
- De solliciter une subvention auprès du SIVU d'électrification de l'Alsace-Bossue au titre de l'enfouissement des réseaux électriques.



Ces travaux sont programmés pour cet automne avec la pose des enrobés pour la fin octobre.

2. Réseau Orange RD 919

L'enfouissement des réseaux de téléphonie Orange fera l'objet d'une convention dans le cadre des travaux de réfection du pont de l'Eichel rue de Voellerdingen.



3. Certification forestière PEFC

Le renouvellement de l'engagement communal au processus de certification PEFC est acté afin de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes,
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt,
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt,
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

4. Gestion des paies confiée à l'ATIP

L'ATIP apporte son concours aux communes pour la gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus, l'établissement des documents mensuels nécessaires à la liquidation de la paie et l'établissement des documents annuels.

Le montant de la contribution 2022 afférente à cette mission est le suivant :

Tarifs par an et par agent			
Formule	Avec édition des bulletins de paie et des états*	Avec édition des bulletins de paie*	Sans édition*
Mise à disposition du logiciel	75	65	60
Paie à façon	135	125	120

5. Médiation des conflits

Le dispositif de médiation vise à régler à l'amiable les litiges et les différends pouvant surgir dans la gestion du personnel territorial.

Cette médiation préalable obligatoire (MPO) est confiée au centre de gestion au titre d'une mission complémentaire à caractère facultatif dans des conditions fixées par convention.

6. Gestion des ressources humaines

La Mission Locale propose la prolongation du contrat aidé (65 %) de Mme STEPHAN Léa, animatrice au périscolaire « Les Ecureuils », qui se termine le 31/08/2022, pour une nouvelle durée de six mois. Elle exercera à raison de 28 heures hebdomadaires, à compter du 01 septembre 2022 jusqu'au 28 février 2023.

Le contrat de travail de Madame REEB Catherine est formalisé pour une durée déterminée d'un an, à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 21 heures, à compter du 01 août 2022 jusqu'au 31 juillet 2023.

7. Adoption de devis

Vu la nécessité de remplacer des pièces défectueuses du terrain multisport, dont les panneaux de basket et les buts de football, le devis de l'entreprise EPSL est retenu pour un montant de 2.520,- € HT.

8. Création de sentiers pédestres

Le calendrier prévisionnel actualisé du projet d'aménagement de sentiers pédestres est arrêté :

- Adoption du projet technique : septembre 2022
- Consultation des entreprises : septembre - octobre 2022
- Attribution du marché de travaux : 08 novembre 2022
- Notification du marché des travaux : novembre 2022
- Date de démarrage des travaux : mars - avril 2023
- Réception du chantier : été 2023

9. Convocation du conseil municipal

L'envoi par courrier des convocations au conseil municipal reste la norme, mais le règlement intérieur du conseil municipal peut fixer le principe d'une convocation dématérialisée. L'ajout d'un point à l'ordre du jour en début ou en cours de séance n'est donc plus possible.

Dès lors que la délibération a une portée décisionnelle, tout ajout d'un point à l'ordre du jour doit faire l'objet d'une nouvelle convocation dans les délais et formes réglementaires, soit trois jours francs avant la séance, afin de respecter le principe du droit à l'information des conseillers municipaux.

10. Divers

- Signalement de bruits et tapages nocturnes sur le site du terrain multisports,
- Installation d'une poubelle à prévoir à côté du city stade,
- Composition du jury du concours des maisons fleuries 2022, qui sillonnera les rues du village le lundi 25 juillet 2022 et se rendra le lendemain à Keskestel,
- Evaluation de l'offre de livraison des repas du périscolaire par l'ESAT de Diemeringen...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2022

1. Travaux de la rue de Voellerdingen

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs de la rue de Voellerdingen, menés en complémentarité de la réfection du pont de l'Eichel, sont confiés à l'entreprise Karcher pour un montant total HT de 17.203,50 €.



2. Chemins forestiers et retournement

Le projet d'amélioration de la desserte de la forêt communale et l'accès au massif par les grumiers passe par la création de nouvelles routes forestières et des places de retournement.

Le plan de financement prévisionnel du projet se décompose de la façon suivante :

Plan de financement
Région : 8 920.83 €
Europe : : 10 059.67 €
Commune : 18 980.50 €
Total : 37 961.00 €

3. Plantation en forêt communale

Un dispositif d'aides de l'Etat permet d'engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique.

Ces investissements permettront d'améliorer la qualité des peuplements de faible valeur économique et environnementale, et de préparer les forêts aux conséquences du changement climatique, en les rendant plus résilientes. Cette mesure vise également à reconstituer les forêts de l'Est de la France, gravement affectées par les attaques de scolytes.

Les zones particulièrement sinistrées sont situées dans les parcelles 8, 12 et 24, éligibles à ces aides.



Le conseil municipal a décidé de retenir le projet de reconstitution de la seule parcelle 12 de la forêt communale pour un montant total HT de 28.196,20 € HT, majoré du montant de l'assistance technique forfaitaire de 1.500,- € HT.

4. Création des sentiers pédestres

Le projet de création de sentiers pédestres reliant entre eux les différents quartiers du village dans un environnement paysager a été finalisé par la maîtrise d'œuvre.

Cet aménagement facilite les déplacements piétonniers en site sécurisé dans un environnement pédagogique agrémenté de points d'intérêts paysagers et patrimoniaux, avec une mise en valeur des arbres d'essences locales. Ces liaisons piétonnes relient le péricolaire aux écoles, le lotissement au centre du village, les quartiers du nord au sud. Un maillage complet piétonnier du village serait ainsi aménagé en site propre.

Ces travaux donnent droit à une subvention FEADER à hauteur de 70 %, à l'exclusion de tout autre financeur.



Le conseil municipal décide d'adopter le projet technique de création de sentiers pédestres, et de fixer l'enveloppe budgétaire à un montant actualisé de 315.556,50 € HT.

5. Isolation de combles

Des travaux d'isolation de combles perdus ou non aménagés pourraient concerner les deux églises et les vestiaires du complexe sportif.

Une convention, signée par l'entreprise Cosi-Habitat et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saverne Plaine et Plateau, permet aux collectivités de bénéficier d'une visite technique de l'ensemble des bâtiments communaux concernés débouchant sur une étude de faisabilité et un chiffrage des coûts incluant les primes CEE.

Les trois premiers devis concernent les vestiaires du complexe sportif et les deux églises, mais le retour sur investissement n'est pas avéré pour ces deux dernières.

6. Concours des maisons fleuries

Un bon d'achat de 50,- €, à faire valoir chez un horticulteur, sera remis aux lauréats de chaque catégorie :

✓ 11 Maisons avec jardin

BLAES Jean-Marie
BUCK Jacky
DEHLINGER Gaston
EBERHARDT Albert
GEYER Emmanuel
HITTINGER Roland
HOFFMANN Jean-Pierre
KANY Joseph
KAPPES Nadine
LEHNERT Gilbert
LERBSCHER Patrick

✓ 10 Maisons sans jardin

BAUER Eric
Brasserie la Bossue
BUCK Irène
GEYER Gilbert
ICHOUZA Guy
KIRSCH Jean-Paul
SCHMITT Hubert
STOLL Didier
WALTERSPIELER André
WITTMANN René

7. Demande du CSI de Diemeringen

Le conseil municipal ne donne pas suite à une demande de subvention émanant du Centre de Soins Infirmiers de Diemeringen, qui sollicite une participation forfaitaire symbolique aux communes concernées par la création d'un cabinet de médecine générale pouvant accueillir quatre médecins généralistes.

Cette décision se justifie par la création de l'Espace Eichel (8 A, rue de Herbitzheim à Oermingen), qui dispose d'un local aménagé pour un professionnel de santé en prévision du départ à la retraite du médecin généraliste exerçant dans la localité.

8. Valorisation du patrimoine bâti

M. BELLOTT Christian bénéficie d'une aide de 762,00 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison au 26, rue des Lilas.



M. CORDARY Lucien reçoit une aide de 788,67 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison au 1, rue du Muguet.



9. Adoption de devis

Le conseil municipal a décidé d'adopter le devis de la société PROXISO, relatif à l'isolement des combles des vestiaires du complexe sportif, pour un montant total TTC de 2.003,76 €, après déduction de la prime CEE d'un montant de 1.346,40 €.

10. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Impossibilité de réaliser la commande groupée de fioul,
- Mise en place d'un système de comptage des véhicules circulant sur la route de Kalhausen avant publication d'un nouvel arrêté de circulation,
- Evaluer l'utilité de la pose d'un miroir en sortie du chemin des Sources,
- Dangerosité d'un câble électrique décroché de son mat encombré par du lierre,
- Remise en peinture des passages piétons,
- Remplacement des ralentisseurs de type berlinois dans la rue des Lilas...

TERRAINS EN VENTE AU LOTISSEMENT

Il reste quelques terrains à saisir dans notre lotissement « La Colline du Hohberg 2 ».

Prix TTC : 4.900, euros l'are.



N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie sur leurs disponibilités.

RESTAURATION DU CALVAIRE...



Passant ! Si ton chemin passe devant ce calvaire plus que centenaire, route de Herbitzheim, qui fait partie de notre patrimoine, arrête-toi un instant, et pense à ceux et à celles qui l'ont érigé, et surtout à un artiste de notre commune Albert Hoffmann qui a réalisé récemment un fantastique travail de restauration.

En mauvais état depuis plusieurs années, ce calvaire méritait d'être restauré. Le Christ était rouillé et la peinture écaillée. Un travail minutieux qui vient de s'achever.

M. Hoffmann, peintre en bâtiment à la retraite a mis ses compétences au service de la paroisse en repeignant le calvaire.

Qu'il en soit remercié !



CESSION DU TERRAIN 26 RUE DES ALLIES

Ce terrain d'une superficie de 10,60 ares reste disponible au prix de 2.200,- € TTC l'are.



NOS AMIS, LES BETES...



A de nombreuses reprises, nous avons été interpellés par les habitants de notre village, qui sont dérangés par les nuisances provoquées par les chiens.

Vous avez fait le choix d'adopter un chien, mais vous ne devez pas l'imposer aux autres. Vous ne pouvez en aucun cas le laisser déposer ses crottes sur les espaces publics ou la pelouse de vos voisins. Si cela devait se produire, il est indispensable de les ramasser dans un sachet.

De plus, votre chien ne devrait pas aboyer de façon continue... Il doit rester sous votre surveillance. Si cela est nécessaire, il existe des colliers anti-aboiement, des cours d'obéissance ou d'éducation canine. Dans tous les cas, en totale responsabilité, vous devez garder le contrôle de votre chien. Cela préservera vos rapports de bon voisinage.

DE NOMBREUX TRAVAUX DE VOIRIES...

Depuis plusieurs mois, notre commune vit au rythme des différents chantiers sur les principales voies d'accès, qui desservent ou traversent notre village.

A peine achevé les travaux de la route de Kalhausen initié par la mairie, un autre indispensable investissement a mobilisé des entreprises spécialisées sur le territoire de la commune et cela pendant plusieurs mois.

Cet important chantier avait pour but de rénover le tablier du pont de la RD 919 qui enjambe la rivière de l'Eichel.

Si ce chantier a pris quelques semaines de retard sur le planning initialement prévu, cela est dû en grande partie aux problèmes techniques rencontrés lors des travaux et à la non fourniture dans les délais de certains matériaux, qui un moment donné n'étaient plus disponible sur le marché.

Si la collectivité Européenne d'Alsace, qui est propriétaire de cet ouvrage, en a assuré la maîtrise d'œuvre, la commune a néanmoins participé activement au suivi de l'avancé des différents travaux.

Nous avons profité de l'occasion pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, branchements électriques et de téléphonie) et améliorer l'accessibilité des zones piétonnières du pont et du parking de la place du Maréchal Leclerc.



En même temps durant le mois de septembre, l'entreprise Rauscher Eurovia a débuté les travaux de voiries sur la route de Dehlingen.

La finalité de ce chantier est d'assurer la sécurité du cheminement piétonnier en direction du cimetière communal, par la création de trottoirs, ainsi que la rénovation de la bande de roulement principale.

Si les travaux d'enrobés de cette dernière sont à la charge du Département, l'ensemble des autres travaux incombe à la commune.

Elle a bénéficié pour cela de différentes subventions à hauteur de 38 % pour mener à bien ce chantier, qui devrait s'achever dans les premières semaines de novembre.

Si les travaux peuvent parfois créer une gêne pour les usagers concernant l'accessibilité au cimetière, l'entreprise en concertation avec la commune, fait le nécessaire régulièrement pour que cela impacte le moins possible cette circulation.

Paul Nüsslein adjoint au maire.

TRAVAUX FORESTIERS...

Notre massif forestier couvre presque la moitié du ban communal d'Oermingen.

Notre forêt a énormément souffert des aléas climatiques, qui touchent notre planète depuis quelques années. Comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres forêts environnantes ; coups de vents, scolytes, chenilles processionnaires et sécheresse à répétitions ont affaibli le patrimoine forestier.

Même si la forêt a un fort pouvoir de résilience, et cela est visible dans certaines parcelles, nous devons rester vigilant et à son écoute.

Dans le cadre d'un vaste projet de reboisement lancé par l'état en 2022, la commune s'est mise sur les rangs pour pouvoir bénéficier des aides financières liées à ce programme.

Une première opération de reboisement sur la parcelle 12, la plus sinistrée, est lancée sous le contrôle des services de l'ONF.

Notre projet ayant été retenu, les travaux d'aménagement viennent de débuter à la mi-octobre afin d'optimiser la parcelle, qui devrait au mois de mars recevoir les plants choisis par les techniciens de l'ONF.



Les essences privilégiées sont notamment des Pins de Salzmann, mais surtout des Chênes Sessile et des Tilleuls.

Conjointement à cela, la commune avec l'ONF a décidé de lancer des travaux pour créer des aires de retournement pour désenclaver certains parcellaires afin que les grumiers puissent récupérer dans de bonnes conditions le bois mis en vente.

Nous avons également obtenu le renouvellement de la certification PEFC de notre forêt, qui fait suite à un audit confirmant notre bonne gestion.

Nous continuerons à être vigilant dans les années à venir car plus que jamais ce patrimoine forestier est menacé et il doit être protégé.



Aménagement de la parcelle 12.

L'ORGUE DE L'ÉGLISE STENDEL EN RENOVATION.....



La manufacture BAUER de Sarralbe a pris en charge la réfection complète de l'orgue « Verschneider (1826) / Mulheisen (1965) » du temple protestant.

Cet orgue est très empoussiéré, des cornements récurrents se font entendre ainsi que des fuites dans la soufflerie, quelques attaques de vers à bois sont visibles. Il devenait donc absolument nécessaire de lui accorder un relevage, d'autant que la dernière intervention d'entretien en profondeur datait de 1965.

Le démontage de différents éléments sera limité à toute la tuyauterie, le soufflet, le clavier manuel et le pédalier et quelques éléments du sommier. Ils seront minutieusement rangés dans des caisses en bois avant leur transport en atelier.

Une délégation du conseil municipal et du conseil presbytéral s'est rendue dans les ateliers de la manufacture d'orgues pour constater l'ampleur des travaux de restauration, dont le coût total est estimé à 35.000,- €.



Quelques détails sur les travaux réalisés :

- Le buffet bénéficiera d'un nettoyage à sec avec rebouchage des éventuels trous,
- Les sommiers sont nettoyés en profondeur ainsi que les soupapes du grand orgue,
- La console, composée du clavier et du pédalier, est entièrement démontée en atelier avec vérification du jeu latéral et remplacement des feutres de buté,
- La transmission et toute la mécanique seront vérifiées en portant une attention toute particulière aux notes qui ont tendance à accrocher,
- La tuyauterie en métal sera nettoyée et débosselée avec vérification de leur étanchéité,
- Les tuyaux de façades seront repeints façon « étain poli »,
- Le ventilateur sera remplacé,
- La soufflerie bénéficiera de la pose de nouvelles peaux après traitement des fissures...

Lors du remontage sur site, les artisans veilleront tout particulièrement à l'étanchéité de tous les circuits d'alimentation en vent, gage de confort acoustique pour l'auditeur, à l'ajustage des tuyaux et au réglage fin de la traction mécanique.



L'harmonie existante sera respectée, dans la mesure où les corrections devraient se limiter à une égalisation en timbre et en intensité.

Le diapason n'est pas changé.

Encore quelques semaines de patience, et les fidèles retrouveront leurs talentueux organistes au clavier d'une orgue resplendissante.

LES FAITS MARQUANTS...

Début juin et fin août

Les soirées pizza flammes des sapeurs...

Profitant d'une route barrée en raison des travaux de réfection du pont, les bénévoles de l'amicale des sapeurs-pompiers ont à nouveau régalé un public acquis à leur cause.

La diminution de leur nombre de bénévoles a entraîné une petite modification dans l'organisation, dans la mesure où les convives n'étaient plus servis à table mais devaient rejoindre la file d'attente pour apprécier les succulentes pizzas et tartes flambées. Chacun s'est prêté au jeu de bonne grâce sans rechigner dans une très bonne ambiance.

Nous gardons espoir que ce type de manifestation permette également d'intéresser de nouvelles recrues à rejoindre les rangs de nos soldats du feu.



02 juillet 2022

Les 6 heures de VTT...

Après deux années de pause imposée par la crise sanitaire, l'association « Lætitia, la joie de vivre » a organisé la sixième édition des 6 heures de VTT au profit des enfants touchés par le cancer.

Après l'épreuve sportive, la soirée conviviale s'est terminée en musique et surtout avec un beau feu d'artifice.

L'association continue ainsi à œuvrer pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés. Les bénéfices de cette journée contribuent au financement notamment de jouets pour les enfants hospitalisés, avec le soutien de l'enseigne Leclerc.



06 juillet 2022

Réception à la mairie...

Lors d'une sympathique cérémonie organisée par la municipalité, deux serviteurs de la commune ont été mis à l'honneur entourés des élus et de leurs collègues :

- M. Yannick SYLVANIE, après seize années consacrées à l'éducation de nos enfants, a souhaité relever un nouveau challenge professionnel en sollicitant sa mutation au poste de directeur des écoles de Herbitzheim,
- Mme Marguerite LEULLIER, après quatre années passées au service de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite.



07 juillet 2022

L'école en fête...

De retour de leur séjour musical à la Hoube, les enfants ont talentueusement restitué leurs apprentissages de chants et de musique acquis durant la semaine.

Dans une salle comble, les parents et invités ont manifesté bruyamment et avec enthousiasme leur satisfaction quant à la qualité de leurs prestations sur scène sous la houlette de leur professeur.

Après des vacances bien méritées, les enfants ont retrouvé les bancs de l'école pour une nouvelle année de découverte.



11 juillet 2022

Le cirque à l'école...

Organisé par le service animation du centre socio-culturel de Sarre-Union, un atelier cirque en famille a été proposé aux enfants du village, qui se sont retrouvés dans la cour de l'école.

Encadrés par deux animateurs expérimentés, des exercices d'agilité, des jeux ludiques et collectifs, des moments de franche rigolade étaient inscrits au programme des réjouissances.

L'originalité de la démarche consistait à impliquer les familles dans la découverte des activités d'un cirque par leurs enfants ou petits-enfants.

06 / 07 août 2022

Le Ziewelfescht, le retour...

La 28^{ème} édition a enfin pu avoir lieu non sans une compréhensible appréhension au niveau de certains organisateurs, qui ne savaient pas si le contexte permettait d'atteindre son affluence habituelle.

Finalement, le succès fut au rendez-vous, même si une légère diminution s'est fait ressentir au niveau des menus, mais le bénéfice reste à des niveaux exceptionnels grâce à l'implication de la grande famille des bénévoles.

Cette forte mobilisation permet de redistribuer la moitié du bénéfice aux associations membres de l'IAO, les deux quarts restant étant réinvestis dans la fête et utilisés pour les frais de chauffage de la salle polyvalente.



Vive l'édition 2023 !

LE FOOTBALL-CLUB...

Après une saison 2021/2022 difficile sur le plan sportif, le FC Oermingen s'est à nouveau engagé en district 5 et en district 8 pour la saison 2022/2023 avec 40 licences joueurs et 17 membres du comité directeur.

S'il est vrai que les résultats sportifs étaient décevants lors du précédent exercice, il n'en demeure pas moins que les manifestations organisées par notre association tout au long de celui-ci ont été de vraies réussites :

- la soirée « Moules/Frites » le 9 octobre 2021 avait réuni 200 personnes environ,
- la soirée « Loto » plus de 220 joueurs,
- le spectacle « Hypnose » du 19 février 2022 avait enchanté 130 curieux et curieuses,
- la soirée « Asperges » début mai 2022 avait réuni 200 convives,
- le mardi 14 juin 2022, le FCO organisait une soirée barbecue avec une rencontre amicale entre notre club et l'équipe des surveillants du centre de détention d'Oermingen,
- les 25 et 26 juin 2022, dix équipes de football, constituées d'archéologues français et européens, avaient participé au tournoi organisé par le FCO et les Krumm Schuss (Association d'archéologues alsaciens) au stade du Hohberg.



Photo de la rencontre du 14 juin 2022 entre le FCO et l'équipe des surveillants de prison



Photo de la journée du tournoi de foot « Krumm Schuss » du 26 juin 2022

Ces réussites sont le résultat d'un investissement total de la part des bénévoles du FCO comme Joëlle Ehrhardt, Christiane Semler, Frédéric Stutzmann et son épouse Annick de la Brasserie locale « La Bossue », Marc Muller, Bruno et Marie-Blanche Herrmann, Marielle Graef, Frédéric Ludmann, Thomas Buch (qui ne compte pas ses heures au sein du club la semaine et les week-ends), Mickael Buda, Daniel Gapp, René Kiefer et Nathalie, Maxime Lang, William Mortz, Antonio Da Silva, Cyrille et Marina Leismann et Francisca Gross.



Notre club peut être très fier de compter dans ses rangs ces personnes généreuses et motivées qui œuvrent au bon fonctionnement et à l'ambiance familiale de celui-ci.

Nous pouvons aussi compter sur la générosité et le pragmatisme de Monsieur Birlouez Frantz et Monsieur Zimmermann Jean-Luc, directeurs respectifs du centre Leclerc de Sarre-Union et du magasin U Express d'Herbitzheim.

Concernant la nouvelle saison 2022/2023 qui a débuté le dimanche 28 août, l'entraîneur Cyrille Leismann accueille les joueurs à l'entraînement les mardis et les jeudis de 19 h à 21 h au stade du village.

L'entretien du stade d'honneur est toujours assuré par Frédéric Stutzmann. Les repas servis aux joueurs les jeudis soir au stade du Hohberg sont toujours préparés par Joëlle Ehrhardt. La buvette quant à elle est gérée par Daniel Gapp, Frédéric Stutzmann et Christiane Semler.

Bruno Herrmann et Antonio Da Silva officieront de nouveau comme arbitres de touche les dimanches pour le club.



Equipe 1 de la saison 2022 / 2023

Le Football Club Oermingen mettra en place plusieurs manifestations en 2023 que :

- le sempiternel Loto,
- la très attendue soirée Asperges,
- le spectacle d'Alison Arnglim en mars 2023 et,
- le tournoi « Tout le village joue au foot » en juin de la même année.



Equipe 2 de la saison 2022 / 2023

tels

Le Président
Brassel Frédéric

NORDIC NATURE OERMINGEN...

Après 3 ans d'existence et malgré l'épreuve de la covid, l'association Nordic Nature Oermingen est toujours active. Les séances de marche nordique ont lieu les mardis et les vendredis à 18 h et dès l'heure d'hiver, les mardis à 18 h et les samedis à 14 h pour profiter de la luminosité.

Dernièrement, l'association a organisé pour ses membres une escapade d'un week-end dans les Vosges du Nord, alliant sport et convivialité.

Au programme : deux marches de 8 et 12 km en forêt sur des chemins sablonneux, la découverte du chemin des Cîmes offrant un paysage impressionnant sur le parc naturel des Vosges du Nord, de bons repas et une belle nuit d'hôtel en pleine nature à Cleebourg.

L'association a également d'ores et déjà programmé pour le 1^{er} dimanche de mars 2023, sa traditionnelle sortie « speckfest » avec, en matinée, une marche de 10 km, suivie d'un repas et de « speck » cuits sur feu de bois et dégustés avec convivialité en pleine nature.



Notre association prône l'activité de marche nordique dans l'esprit du sport-loisirs et santé pour le bien-être de chacun.

Pour tout renseignement, contacter Cathy Serrier au 06 74 64 06 90.

LA MUSIQUE MUNICIPALE...



Nous vous informons que nos membres passeront courant du mois de novembre afin de vous proposer notre traditionnel calendrier.

Le comité et les membres vous remercient dès à présent de votre accueil et de votre soutien à l'art musical.

Le comité.



Le traditionnel Maïtur 2022

AMICALE DES VETERANS DU FCO



Le 11 septembre 2022, l'amicale des vétérans a organisé une marche. Deux parcours étaient proposés, un de 5 km et l'autre de 10 km. Elle a été suivie d'une choucroute garnie servie à la salle polyvalente. Environ 120 personnes y ont participé.

L'amicale des vétérans informe de la reprise de son activité hivernale :

Jeux de cartes (Belote, Tarot, Rami et autres jeux de société)

tous les JEUDIS après-midi à partir de 14 h 00
à compter du jeudi 03 novembre 2022
au sous-sol de la salle polyvalente



Bienvenue à tous

LE PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

Toujours autant apprécié par les enfants, le centre aéré du mois d'août 2022 a été organisé dans les locaux de l'accueil périscolaire, sous la houlette de nos animatrices, qui ont diversifié les activités.

Les vacances d'automne sont placées sous le thème des «Citrouilles magiques» et «Pays et cuisine du monde» .



SEJOUR MUSICAL A LA HOUBE DES ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE



Les élèves de l'école primaire ont terminé l'année scolaire par un séjour sur la thématique de la musique au centre « Les Aliziers » de La HOUBE.

Après une année de préparations, petits et grands, accompagnés par maître, maîtresses, aide maternelle, directrice du péri scolaire et jeunes étudiant et étudiantes ont passé une semaine riche en activités et émotions.

Première « vrai sortie » pour les élèves de maternelle ; pour certains même premières nuits « sans papa et maman ».

A notre arrivée, lundi matin 27 juin, les élèves ont découvert leur lieu de vie en collectivité pour la semaine : dortoir, douche collective, salle à manger, salle de musique, de danse, salle de classe et..... terrain de basket, aire de jeux et terrain de foot dans un espace vert et protégé.

Les activités de la journée s'alternent entre les cours de musique, de danse et de préparation du spectacle.

Chaque classe se voit attribuer une thématique différente, en concertation avec l'équipe pédagogique :

- Les enfants de la maternelle vont faire un « Tour du monde » musical en partant de l'Alsace
- Les élèves de la classe de CP/CE1/CE2 deviennent des « apprentis sorciers »
- La classe de CM1/CM2 va faire sa comédie musicale à « Broadway »

La semaine est ponctuée de sorties et d'intervenants ponctuels : plan incliné, cristallerie d'Artzwiller, marche au rocher du Dabo, spectacle sur la vie d'un artiste de Jazz, soirée à thème sur le rocher du Dabo, mini boum.....

Guido, le chef cuisinier et son équipe nous ont concocté de bons repas pour avoir l'énergie nécessaire afin d'affronter ces journées intenses.

Tous les élèves sont rentrés avec des étoiles pleins les yeux et des souvenirs à partager.



EN DIRECT DES ECOLES...

Mme Olivia Ferstler assure la direction des écoles depuis la rentrée. Nous accueillons également une nouvelle institutrice, Mme Léa Kruppenacker, qui complète l'équipe pédagogique avec Mme Nathalie Dehlinger. Nous avons actuellement 60 enfants scolarisés.

Des nouvelles de la classe maternelle...

5 enfants de petite section, 4 enfants de moyenne section et 9 enfants de grande section ont rejoint le 1^{er} septembre la classe de maternelle.

Tout au long de cette année scolaire, nous allons apprendre beaucoup de belles choses ensemble et notamment explorer le monde des insectes.

Nous allons également continuer à égayer notre cour avec différentes décorations comme ces crayons en bois de palette préparés par l'agent communal et mis en peinture par les enfants de MS et de GS.



Les enfants de maternelle lors de la visite du plan incliné d'Arzviller.



La classe de CM1 et CM2 avec Léa Kruppenacker

CLUB DE L'AMITIE OERMINGEN...

Début octobre, une dizaine de membres du club d'Oermingen ont passé un séjour d'une semaine en Corse, à l'île-Rousse, avec les membres du club de Rahling, de Sarre-Union, de Diemeringen et environs.



PHOTO-CLUB OERMINGEN...

Le rideau est tombé et notre exposition annuelle s'est achevée. Cet événement a connu une très forte affluence tout au long des deux journées d'ouverture.

Le public a été nombreux à parcourir et découvrir le travail des membres du Club. Les visiteurs sont venus de Lunéville, Sarrebourg, Sarreguemines, Bitche, Oermingen et de toute la région. Les impressions et retours furent unanimes : une très belle exposition et des clichés de qualité.

Aussi, l'ensemble des membres du photo club tenait à vous remercier pour votre visite, merci pour vos commentaires laissés dans le livre d'or. Ce furent d'agréables moments partagés ensemble.



Merci pour votre générosité et c'est avec grand plaisir que vous pouvez nous rejoindre le premier et troisième vendredi de chaque mois à 20 H 00 au S/S de la salle polyvalente. Prochain rendez-vous le 4 Novembre.

Contact : Claude BORTOLUZZI, président, Tél : 0611892310

L'UNIAT vous informe... Une association très utile...

• SON ROLE

L'UNIAT est une association très utile et vient en aide à toutes les personnes dans le domaine social et notamment la retraite, l'invalidité, le handicap, les accidents du travail et maladies professionnelles, le veuvage, les impôts, l'aide-ménagère, etc... En effet, les conseillers informent les adhérents sur leurs droits, remplissent tous les formulaires et les transmettent directement aux caisses. Le service d'une grande qualité est très apprécié par les adhérents.

Contrairement à une idée reçue, on n'a pas besoin d'être invalide pour être à l'UNIAT. Chaque personne peut adhérer à l'UNIAT quel que soit son âge, sa situation ou son domicile.

• SON ACTION REVENDICATIVE

Combattre les injustices, dénoncer les inégalités et revendiquer des améliorations pour les membres font également partie de la mission de l'UNIAT.

Dans le cadre de cette activité, l'UNIAT intervient régulièrement auprès des députés, des ministres et du Président de la République pour demander des améliorations en faveur des retraités, des personnes invalides et des veuves et en général pour tous les assurés sociaux.

• SA FORCE

- L'UNIAT est née en 1924 et fêtera donc son 100^{ème} anniversaire en 2024
- 40 000 adhérents sont répartis en Alsace-Moselle et chaque année des centaines de nouveaux membres adhèrent à l'Association. Près de 400 bénévoles participent à son bon fonctionnement.

Pour adhérer à l'Association, il y a plusieurs possibilités :

- Site Internet « Uniat.fr » ou par téléphone au 03 87 98 40 14 ;
- Vous rendre au Secrétariat à SARREGUEMINES, 21-23 rue Chamborand, qui ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8 h à 12 h sans rendez-vous.

Responsables de l'UNIAT Moselle :

M. RAMM Gaston, président et M. BUCK Olivier, secrétaire général.



A ssociation S port et L oisirs



L'association a redémarré ses différentes activités début septembre. Les responsables des sections sont ravis de revoir d'anciens membres et d'en accueillir de nouveaux.

Pour cette rentrée 2022, l'association compte une dizaine de nouveaux membres. Le comité a de nouvelles idées afin de redynamiser l'association après ces deux longues années de crise sanitaire.

Nous avons actuellement 3 sections : Tennis de Table, Gym douce & Yoga et le Don du sang.

La section Gym douce et Yoga

Représentée par notre responsable de section NUSSLEIN Arielle, les séances durent environ 1 h 15 et sont encadrées par le coach sportif Pierre BOVI à la salle polyvalente d'Oermingen.

Changement des horaires cette année :

- les mardis à 14 h Gym douce
- les jeudis à 10 h Yoga

Pour chacun 3 choix s'offrent à eux :

- Soit prendre une licence pour la gym douce : cotisation annuelle de 100 €
- Soit une licence pour le yoga : cotisation annuelle de 100 €
- Ou soit une licence pour les 2 disciplines : un tarif préférentiel vous sera accordé avec une cotisation annuelle de 150 €



Cette section compte actuellement une trentaine de personnes par cours qui se déroule dans la bonne humeur !

La section Ping-Pong

La section du Tennis de table a débuté ses entraînements le lundi 5 septembre à la salle polyvalente d'Oermingen.

Les séances se déroulent :

- Les lundis de 19h30 jusqu'à 20h30, encadrées par un entraîneur professionnel : Monsieur MESSMER Eric de Sarre-Union
Ensuite jeu libre (simple ou double) pour prolonger la soirée pour les membres qui le souhaitent.
- Les jeudis à 19h30 jusqu'à 20h30 sont consacrés à un second entraînement par Monsieur KIEFER Simon, qui est responsable de la section Tennis de table, et Monsieur DEBES René.
Ensuite jeu libre pour les plus sportifs.



Pour les compétiteurs, le club a développé un partenariat avec celui de Keskastel pour l'échange des compétiteurs pour les matchs en FTTT à Keskastel et UJLL à Oermingen.

Celui permet de limiter, partager les coûts liés aux déplacements et éviter ainsi une double inscription de chaque club pour les compétitions.

Les débutants eux sont inscrits en loisirs.

Agé de 7 et 77 ans et plus ..., alors n'hésitez pas venez découvrir notre club !!
2 séances découvertes gratuites vous sont proposées aux horaires indiqués ci-dessus.

Le club reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour toutes inscriptions : le club vous remettra une fiche d'inscription ainsi qu'un règlement intérieur à nous retourner signé et vous demandera un certificat médical ainsi qu'une cotisation annuelle de 50 euros.

Venez nombreux !

La section DON DU SANG



A l'occasion de cette dernière parution du bulletin municipal de l'année 2022, la section DON DU SANG, partie intégrante de l'ASL veut profiter pour remercier très chaleureusement tous les donateurs qui se sont mobilisés lors des dernières collectes.

Merci aux habitués pour leur fidélité, Merci aux nouveaux donneurs, qui avec leur premier don ont fait honneur à la jeune génération, sans oublier tous les bénévoles membres ou non qui s'investissent régulièrement.

Nous vous exprimons à tous, toute notre reconnaissance.

La moyenne de fréquentation est en baisse en 2022 avec 55 donateurs contre 61 donateurs en 2021 sur la même période.

Cette baisse est constatée sur l'ensemble du territoire et pour la première fois l'Etablissement Français du Sang a publié un bulletin d'urgence vital.

En effet, le niveau des réserves de sang est en dessous du seuil de sécurité avec 70.000 poches au lieu de 100.000.

La prochaine collecte à Oermingen aura lieu le :

Jeudi 24 Novembre prochain

VENEZ NOMBREUX !!

Nous vous attendons dans une ambiance conviviale, avec joie et bonne humeur et toujours un bon repas concocté par notre chef cuisinier avec des produits locaux.



**Wittmann Frédérique, présidente,
et le comité de l'ASL**

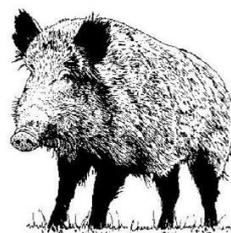
DATES DES BATTUES DE CHASSE hiver 2022 / 2023

Les locataires de chasse vous informent des dates des battues de chasse qui auront lieu sur le ban de la commune et la forêt communale d'Oermingen :

Pour le lot de chasse KELHETTER

(entre la ferme Strohnhof et la route vers Keskastel) :

- les 11, 12, 13, 14, 26, 27 et 28 novembre 2022
- les 3, 4, 5, 12 et 26 décembre 2022
- les 7, 8, 9, 28, 29 et 30 janvier 2023



Pour le lot de chasse de la société civile de chasse HARI (JUNKER)

(en forêt communale entre la route vers Keskastel et le ban de Voellerdingen) :

- les 12 et 13 novembre 2022
- les 17, 18 et 29 décembre 2022
- les 14 et 15 janvier 2023

Pour le lot de chasse WAECHTER

(entre le village et les bans de Dehlingen et Kalhausen)

- les 5, 19, 26 et 28 novembre 2022
- les 5 et 12 décembre 2022
- les 7 et 16 janvier 2023



Une vie agréable dans une villa adaptée À Oermingen et Mackwiller

Solution intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD, la villa d'accueil permet de maintenir le lien social, tout en offrant des services.

En Alsace bossue, 3 villas d'accueil familiales sont installées : 2 à Oermingen et une à Mackwiller. Ces lieux d'accueil s'adressent à des personnes seniors ou atteintes de handicap. « Il peut s'agir de personnes qui sont victimes d'accident de la vie courante, ou de seniors qui vivent dans une maison qui n'est plus adaptée à leurs besoins, explique Valérie Wittmann, gestionnaire de ces villas d'accueil familial. Les résidents s'installent dans notre villa pour rompre l'isolement ou anticiper une future perte d'autonomie. » La rencontre entre les résidents et les accueillantes permet de préserver une ambiance familiale afin que les résidents se sentent chez eux.

Des studios indépendants avec un espace commun

Les villas accueillent leurs résidents dans des studios de 25 mètres carrés, tous situés au rez-de-chaussée. Elles s'organisent en 2 ailes regroupant chacune 3 studios qui comprennent une chambre, une salle de bains, un WC et une terrasse. Ils donnent accès à un vaste salon-salle à manger, commun aux 3 résidents. C'est dans cette pièce que sont partagés des moments de vie, et que sont pris les repas. Il est possible de visiter ces logements sur demande. Lieu où vivent des



seniors en perte d'autonomie, la villa d'accueil familial n'est pas médicalisée, ce qui la différencie d'un EHPAD. Mais tout est prévu pour qu'un kinésithérapeute ou une infirmière puisse venir sur place pour effectuer un soin.

 **25m²**

C'est la surface des studios loués, avec en plus l'accès à des parties communes et à une terrasse.

L'accueillant, auxiliaire de vie et présence continue

Titulaire d'un diplôme d'auxiliaire de vie sociale, un accueillant est présent sur place 24h/24, et réside dans un appartement situé au premier étage de la villa. Il intervient dans les gestes quotidiens, et prend en charge différents aspects de la vie des résidents : lavage du linge, organisation des temps de repas, animations adaptées, gestion des déplacements des résidents (médecin, achats...). « Ce sont des personnes qui ont une grande capacité d'écoute, résume Valérie Wittmann. Elles sont prévoyantes et savent anticiper, tout en encourageant chacun à maintenir son autonomie. » Par exemple, l'accueillant n'est présent au moment du lever et du coucher que si le besoin est exprimé par le résident ou sa famille. Les villas sont suivies par la Communauté Européenne d'Alsace. Les résidents peuvent bénéficier de l'APA, allocation personnalisée à l'autonomie, de l'allocation logement ou d'un avantage fiscal, en fonction de leurs revenus. ■

En avoir plus : www.villas-senior.alsace
Tél. : 06 95 84 84 08 ou wittmann.valerie@orange.fr

Yves Junger

SÉCURITÉ ET PONCTUALITÉ DES TRAINS ÉLEVEURS, AGRICULTEURS, VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

Les divagations d'animaux d'élevage causent chaque année des perturbations sur la circulation ferroviaire et génèrent des heurts avec les trains. Ces divagations peuvent entraîner des accidents humains et matériels graves.

EN TANT QUE RIVERAIN D'UNE VOIE FERREE, IL VOUS APPARTIENT :

- ▶ De mettre en place une clôture comme le code rural l'impose,
- ▶ D'entretenir et de vérifier le bon état de vos clôtures et installations,
- ▶ De bien refermer les enclos et de rester vigilant lors du déplacement des troupeaux,
- ▶ D'empêcher le pacage des bestiaux dont vous avez la responsabilité sur l'étendue du domaine public ferroviaire.

RESPECTEZ LES INFRASTRUCTURES SNCF :

- ▶ Ne pas utiliser la clôture ferroviaire comme clôture pour les animaux !
- ▶ Ne pas endommager la clôture ferroviaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2019, en Grand Est, 1516 trains ont été impactés directement ou indirectement en raison de la divagation et de heurts d'animaux d'élevage. Cela représente 539 heures de retard, soit 22 jours.



clôture endommagée = risques d'intrusions

EN RESPECTANT LES LIMITES FONCIÈRES DE CHACUN, VOUS VOUS PROTÉGEZ
D'UN ACCIDENT POUVANT ÊTRE CÔUTEUX HUMAINEMENT ET FINANCIÈREMENT.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE...

Martine, Annabelle, Tania et Joanna vous accueillent les jours suivants :

lundi et vendredi de 17 h à 18 h 30.

Nous nous efforçons de renouveler régulièrement notre stock de livres. Si vous avez des souhaits de lecture, venez-nous en faire part. Nous pouvons vous les trouver à la bibliothèque référence de Sarre-Union ou les acheter.

Vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles, contactez-nous directement à la bibliothèque ou à la mairie.

LES MANIFESTATIONS du 4^{ème} trimestre 2022...

Jeudi 24 novembre
Collecte de sang
C.T.S. et A.S.L.

Samedi 19 novembre
Soirée Ste Cécile
Musique Municipale

BANQUE ALIMENTAIRE - COLLECTE le VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022
à la **MAIRIE - secrétariat** - rue de la Mairie
De 10 H 00 à 12 H 00 et de 16 H 00 à 18 H 00

Samedi 03 décembre
Soirée Ste Barbe
Amicale Sapeurs-Pompiers

Dimanche 04 décembre
Repas de Noël
Club de l'Amitié

Dimanche 11 décembre
Fête de Noël des Aînés
Commune

Samedi 03 décembre
Marché de Noël devant la bibliothèque
Paroisse catholique

À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ TOUS VOS EMBALLAGES DANS LES CONTENEURS JAUNES À DISPOSITION PRÈS DE CHEZ VOUS.

NOUVEAUTÉ
Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.
APLATIR les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.
INUTILE DE LAVÉ LES EMBALLAGES. (bien les vider)
NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.

SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE
LES OBJETS EN PLASTIQUE SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES CONTENEURS BLEUS TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique) + Catalogues, et annuaires + Courriers, enveloppes et impressions + Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers + Petits emballages cartonnés

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI!
DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.
APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2023

Dates	Manifestations	Associations concernées	Lieu
Vendredi 06 janvier	Vœux du Maire	Commune	C.S.C./ grande salle
Vendredi 13 janvier	Crémation des sapins	Ecole primaire	Ecole / Ancien stade
Samedi 21 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	C.S.C. / grande salle
Jeudi 02 février	Collecte de sang	C.T.S et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 19 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse protestante	C.S.C. / grande salle
Jeudi 30 mars	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 06 mai	Soirée Asperges	Football-club	C.S.C. / grande salle
Dimanche 07 mai	Tour de Mai	Musique Municipale	Village
Lundi 08 mai	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Sam/Dim 03 et 04 juin	Pizzas / Flamms	Amicale Sapeurs Pompiers	Dépôt d'incendie
Jeudi 08 juin	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 17 juin	Marche populaire	Amicale sapeurs-pompiers	A Herbitzheim
Vendredi 23 juin	Fête des écoles	Ecole primaire et maternelle	C.S.C. / grande salle
Dimanche 25 juin	Tout le village joue au foot	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Samedi 01 juillet	Les 6 heures de VTT	Ass. « Laetitia la joie de vivre »	Complexe sportif
Sam. 05 et dim. 06 août	ZIEWELFESCHT	Inter-association (I.A.O.)	Groupe scolaire
Jeudi 17 août	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Sam/Dim 26 et 27 août	Pizzas / Flamms	Amicale Sapeurs-Pompiers	Dépôt d'incendie
Dimanche 10 septembre	Marche	Vétérans du FCO	C.S.C. / grande salle
Dimanche 01 octobre	Expo fruits	Association arboricole	C.S.C. / grande salle
Dimanche 15 octobre	Fête du Village – KIRB	Forains	Place du Mar. Leclerc
Dim/lundi 15 et 16 oct.	Exposition de photos	Photo-Club	C.S.C. / grande salle
Samedi 18 novembre	Soirée Ste Cécile	Musique municipale	à Rohrbach
Jeudi 23 novembre	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 02 décembre	Soirée "Ste Barbe"	Amicale des Sapeurs	C.S.C. / grande salle
Samedi 02 décembre	Marché de Noël	Paroisse catholique	Place de Bersac
Dimanche 03 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié	C.S.C. / sous-sol
Dimanche 10 décembre	Fête de Noël des Aînés	Commune	C.S.C. / grande salle
Dimanche 17 décembre	Repas de Noël	Amicale des vétérans	Restaurant

INFOS PRATIQUES

Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



www.oermingen.fr

Mail :

mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 18 h 30

Vendredi de 17 h à 18 h 30

Tél. : 03.88.00.33.93



Email :

bibliotheque.oermingen@orange.fr

DECHETERIE THAL DRULINGEN

Horaires d'HIVER

Du 1^{er} novembre au 28 février

	Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février Fermeture des portes 15 minutes avant la fermeture
Lundi	de 13h à 17h
Mardi	Fermé
Mercredi	de 8h30 à 12h et 13h à 17h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h30 à 13h
Samedi	de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Horaires spécifiques pour les professionnels munis de tickets d'accès

Mercredi et Vendredi	8h à 8h 30
----------------------	------------

Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi

Permanence Maire et Adjointes :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30
Samedi matin sur RDV (Maire)